

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 novembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	13	15

Vote	
Pour : 15	
Contre : 0	
Abstention : 0	

L'an 2023, le 20 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 15 novembre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15 novembre 2023.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, NERAUDEAU Delphine, SAINTURAT-NIEL Corinne, SIONNEAU Dominique, THIBAUD Stéphanie MM. BRUN Jérôme, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, MIGNÉ Hervé, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain, VITALIEN Anthony.

Excusé(s) : MMES BOUTET Nadège (donne pouvoir à Stéphanie THIBAUD), DILLET Sabrina, GARREAU Sabrina, NIMESKERN Laurence, REMAUD Natacha, MM. CROCHET Jean (donne pouvoir à Hervé BESSONNET).

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture des Sables
d'Olonne

Le : 27/11/2023

Et publication ou notification le :
27/11/2023

A été nommé secrétaire : M. Yves GLACIAL

2023_11_04 – Vendée Expansion – Rapport annuel de l'élu mandataire pour l'année 2022

Nous avons reçu le rapport annuel de l'élu mandataire pour l'année 2022 de l'Agence des Services aux Collectivités Locales de Vendée. Ce rapport a été transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à prendre acte et émettre un avis sur ce rapport.

Après débat,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Emet un avis favorable sur le rapport annuel 2022 de l'Agence des Services aux Collectivités Locales de Vendée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 27/11/2023

Le Maire,

Hervé BESSONNET



Le Secrétaire de séance,
Yves GLACIAL